

Bonjour Mlle SAP

Articles lus  
Articles archivés  
Mes réactions (0)  
Mes abonnements (0)

Me déconnecter

Éditions Rubriques Thèmes Rechercher dans les archives



11/05/10

## Sommaire à la Une

Mineurs isolés étrangers : la Chancellerie reprend la main

Convention d'honoraires : pas d'obligation

Aide juridictionnelle : le budget est à revoir

La médiation familiale deviendrait une spécialisation

*lu, vu, entendu*

Les orientations de la PJJ sur l'action d'éducation dans le cadre pénal

## mouvements

Création du cabinet Bignon De Keyser

## vos chroniques

Avant projet de réforme de la garde à vue : "peut mieux faire !!!"

Par VINCENT NIORE (2)

L'opportunité d'une aggravation de la répression du travail illégal ?

Par Corinne Candon

Des victimes devant la CPI et les juridictions nationales en matière de crimes internationaux : quels pouvoirs ?

Par VINCENT NIORE

(1)

Toutes les chroniques

Rédiger ma chronique

Les avantages !

Comment rédiger ?

# :: :: :: mouvements :: :: ::

11/05/2010

## Création du cabinet Bignon De Keyser



Noter cet article

Patrick Bignon et Steven De Keyser rapprochent leurs structures respectives afin de créer le premier cabinet européen dédié à l'accompagnement et à l'aide au développement des cabinets d'avocats, des directions juridiques, des notaires et des autres professions juridiques à travers l'Europe. Ils travailleront notamment sur des projets stratégiques, des missions d'organisation et d'amélioration de la performance et des opérations de fusion-acquisition concernant les acteurs du marché juridique international.

**Patrick Bignon** est ancien avocat. Managing partner d'Archibald Andersen en France, il est ensuite devenu global managing partner d'Andersen legal, avant de se voir confier l'animation du réseau juridique mondial EY Law. Il a été membre de différents "Executives Committees", en particulier du "Board" d'Andersen. Il a fondé, en 2005, le cabinet Law Management consulting, un cabinet de conseil dédié aux professions juridiques.

**Steven De Keyser** est avocat en Belgique. Il a été associé responsable pour la Belgique et le Luxembourg chez Andersen Legal, responsable des bureaux français et belges de DLA Piper, puis managing partner de DLA Piper en Europe continentale.

Le cabinet Bignon De Keyser aura des bureaux à Paris et Bruxelles.

conseil consulting

juriste

### Réagir à cet article

Auteur \* Mlle SAP Pseudo ?

Titre du billet

Commentaire \*

\* Champs obligatoires

J'autorise les Éditions Législatives à publier ma contribution sur actuel-avocat.fr ainsi que sur tout support utile à sa promotion. Je m'engage à respecter la netiquette et les différents codes de déontologie en vigueur en France au regard du droit des personnes et des biens. Les Éditions Législatives se réservent le droit de ne pas publier et supprimer un billet sans justification aucune. Pour connaître les conditions complètes de dépôt et d'exploitation des contributions sur le site actuel-avocat.fr, consulter les CGV / charte d'utilisation

Prévisualiser

Valider

## Articles les + lus

" Il est de plus en plus difficile de faire entrer les honoraires "

Le nombre d'avocats a augmenté de 43% en dix ans

Coupure de RPVA à Marseille : l'explication de Navista

## Dernières réactions

« 2709 cabinets = 2709 boîtiers Navista Du 1er/01/2010 au 31/03/2010, (...) » par Me KERDREBEZ GAMBULI le 07/05/2010 à 09h00 dans 9818 avocats inscrits à e-barreau

« 7 % des avocats rattachés pour un système lancé en 2005 à grand renfort (...) » par Chapey le 07/05/2010 à 08h33 dans 9818 avocats inscrits à e-barreau

« Sans même connaître le contenu exact du rapport Teyssié, l'USM ne (...) » par Me KIM le 05/05/2010 à 11h20 dans Formation commune : les magistrats rejettent le rapport (...)

## Formation

Conférences juridiques homologuées par le CNB

Formations homologuées par le CNB

Avec notre partenaire